

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
24/06/2022

Date d'affichage
08/07 /2022

Objet de la délibération
Approbation du Compte rendu du Conseil municipal du 19 mai 2022

Séance du 30 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux le trente juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylia CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Cyril MARÉCHAL
Marlène GABLE donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN,
Fanny GROSGURIN donnant pouvoir à Violette SEGARD
Emilio JUAREZ donnant pouvoir à Lylia CALVAT,
Margaux PRAOM donnant pouvoir à Claude GAULARD.

Absente : Maud WASNER

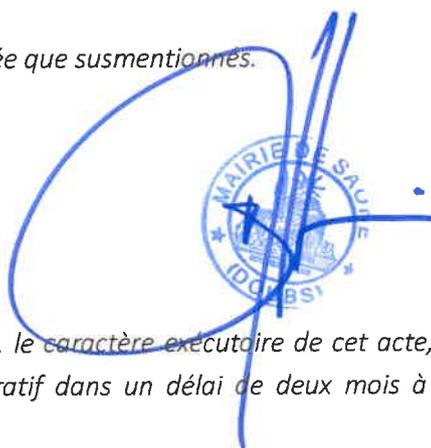
Cyril MARÉCHAL a été désigné Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 19 mai 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré
par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2022.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.



Fait à Saône, le 04/07/2022
Monsieur le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.